

BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES

SWEET HOME

29, rue de Paris 60130 SAINT JUST EN CHAUSSEE **Tél. 03 44 77 60 70**

Fax 03 44 77 01 03

E-mail: orpi.saintjust@orpi.com Site web: www.orpi-saintjust.com Montants TTC (T.V.A à 20 %), calculés sur le montant de la transaction réalisée. Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat de vente de location ou gestion.

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

IMMEUBLES

6 000 € TTC	Pour la part comprise entre	1 €	et	49.999€
7 000 € TTC	Pour la part comprise entre	50.000 €	et	79.999€
8 000 € TTC	Pour la part comprise entre	80.000 €	et	139.999€
9 000 € TTC	Pour la part comprise entre	140.000 €	et	199 999 €
10 000 € TTC	Pour la part comprise entre	200.000 €	et	219 999 €
13 000 € TTC	Pour la part comprise entre	220.000 €	et	269 999 €
15 000 € TTC	Pour la part comprise entre	270.000 €	et	399 999 €
20 000 € TTC	Pour la part comprise entre	400.000 €	et	599 900 €
5 %	Au-delà de 600 000 €			

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. Les tranches ne sont pas cumulables entre elles.

TERRAIN A BATIR

6 000 € TTC	Pour la part comprise entre	1 €	et	39 999 €
7 000 € TTC	Pour la part comprise entre	40.000 €	et	69.999 €
8 000 € TTC	Pour la part comprise entre	70.000 €	et	au-delà

LOCATIONS

Honoraires de rédaction de bail : 8 € le m²pour le bailleur et pour le locataire.

Honoraires d'état des lieux : 3 € le m² pour le bailleur et pour le locataire.

Les honoraires de rédaction de bail et d'état des lieux sont plafonnés à un mois de loyer.

Honoraires d'entremise et de négociation : 1 € dû à la signature bail par le bailleur.

La délivrance d'une note est obligatoire

SARL SONNECK Immobilier au capital de 10.000 € - Siret 514 292 689 00015 - Beauvais Carte professionnelle : T648 Préfecture de l'Oise - Caisse de Garantie ALLIANZ 87, rue Richelieu 75113 PARIS Cedex 02 pour T 110 000 €

